

BOURSE ET PRIX CANTONAUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

2007

Edition



Agenda 21
canton de Genève

- p. 2 Avant Propos, M. Pierre-François Unger
- p. 3 Avant Propos, M. François Hiltbrand
- p. 4 Composition du jury 2007
- p. 6 Qu'est-ce que le développement durable?
- p. 7 Bourse et prix cantonaux du développement durable
- p. 8 Lauréats de la bourse cantonale du développement durable 2007
- p. 10 Lauréats du prix cantonal du développement durable 2007
- p. 12 Mention pour la bourse cantonale 2007
- p. 13 Mention pour le prix cantonal 2007
- p. 14 Comment ça va?
- p. 16 Liste des candidats ayant reçu des distinctions de 2002 à 2007
- p. 18 Un investissement pour l'avenir
- p. 20 Tous consommateurs

«On n'a pas de pétrole, mais on a des idées.» Tout le monde se rappelle ce célèbre slogan utilisé en France dans les années 1970. On a des idées. C'est aussi ce que j'ai envie de dire en regardant l'ensemble des dossiers reçus pour la bourse et le prix cantonaux du développement durable 2007 – même si les enjeux du développement durable dépassent très largement notre approvisionnement en énergie!

Comment ne pas être frappé par le nombre, la diversité, mais aussi l'ingéniosité des solutions proposées afin d'établir un meilleur équilibre entre dimensions économique, environnementale et sociale?

Ce constat est réjouissant. Il montre que le développement durable est entré dans les mœurs, que la prise de conscience a fait son chemin. Il prouve également que les acteurs économiques comprennent tous les bénéfices qu'ils peuvent en tirer. Le concept de développement durable n'est pas un pensum, une contrainte, un obstacle obligeant à «faire avec». C'est un instrument permettant d'anticiper l'avenir, d'innover, et d'accroître ainsi la performance économique des entreprises.

Je tiens donc à féliciter les six lauréats de ce millésime 2007, mais aussi tous les autres candidats – particuliers, associations, entreprises – qui ont eu de très bonnes idées, et les ont mises en œuvre.



Pierre-François Unger
Conseiller d'Etat en charge du Département de l'économie et de la santé

Au fil des années, le jury est heureux de dégager des constantes qui pourraient se décliner comme une comptine enfantine.

Un, deux, trois ; trois axes et trois genres.

Les dossiers ont été examinés sous l'angle des trois axes du développement durable (social, économique et environnemental) et, autre constante, présentés à par égale par de simples citoyens, par des associations ou par des sociétés commerciales.

Quatre, cinq, six ; six lauréats.

Pour la sixième édition de la bourse et du prix cantonaux du développement durable, le jury a attribué un prix et une bourse ex aequo et deux mentions. C'est la troisième constante ; la difficulté de départager des dossiers riches en qualités et montrant un engagement citoyen encourageant.

Sept, huit, neuf ; neuf séances.

C'est le nombre de séances nécessaires pour lire, comprendre, apprécier et désigner les lauréats au travers, quatrième constante, d'une trentaine de dossiers dont la qualité augmente d'année en année (cinquième constante).

Dix, onze, douze ; douze mois.

Nous sommes certain que, dans douze mois et d'année en année, le Conseil du développement durable aura le plaisir de retrouver toutes ces constantes, avec autant de joies et d'enthousiasmes que nous avons eu cette année, à la lecture des dossiers présentés.



François Hiltbrand,
Président du jury du concours pour l'édition 2007

COMPOSITION DU JURY 2007

- Elisabeth Chatelain
- Françoise Schenk-Gottret
- Nathalie Hardyn
- Damien Constantin
- François Hiltbrand
- Pascal Uehlinger



MIX & REMIX

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE?

La sagesse populaire veut qu'on ne scie pas la branche sur laquelle on est assis. Or, si nos sociétés continuent à détruire l'environnement, à épuiser les ressources non renouvelables et à accentuer les déséquilibres sociaux, nous risquons de mettre en danger le bien-être des générations futures, voire la survie de l'humanité. Le concept de développement durable vise à retrouver le chemin d'une évolution plus harmonieuse, qui concilie impératifs économiques, écologiques et sociaux.

Pour illustrer la nécessité d'une approche plus «soutenable» à long terme, quelques chiffres suffiront:

- » si tous les habitants de la Terre consommaient au même rythme que les personnes vivant en Suisse, il ne faudrait pas moins de trois planètes pour répondre à nos besoins¹
- » sur notre globe, une personne sur cinq n'a pas accès à l'eau potable; or l'eau contaminée est le premier facteur de mortalité dans le monde²
- » en Suisse, des millions d'appareils électriques restent inutilement en mode «veille». On estime que la consommation d'énergie des téléviseurs en «stand-by» est équivalente à celle d'une ville de 13'000 habitants³.

Pour favoriser un développement durable, nous devons...

... **voir plus large**, c'est-à-dire tenir compte des impacts environnementaux et sociaux de chacun de nos gestes, qu'ils soient individuels ou collectifs

... **voir plus loin**, c'est-à-dire nous assurer qu'en satisfaisant nos besoins actuels, nous ne mettons pas en danger la survie des générations futures.

¹ *Environnement suisse. Statistiques et analyses*, Office fédéral de la statistique, 2002, pp. 256-257

² *Atlas mondial du développement durable*, Anne-Marie Sacquet, Paris, Editions Autrement, 2002

³ Info-Energie, centre cantonal vaudois



BOURSE ET PRIX CANTONAUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour encourager les initiatives émanant des milieux privés ou associatifs, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève a institué en 2002 un concours annuel centré sur le développement durable.

Ce concours comporte deux récompenses:

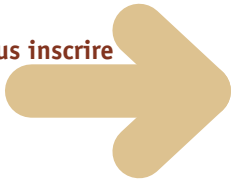
- » la **bourse**, d'un montant maximum de 30'000 CHF, est destinée à soutenir la mise en œuvre d'un projet exemplaire
- » le **prix**, d'un montant maximum de 10'000 CHF, permet de récompenser une réalisation exemplaire.

Le but est de promouvoir les efforts de la société civile en leur apportant à la fois un appui financier et une plus grande visibilité.

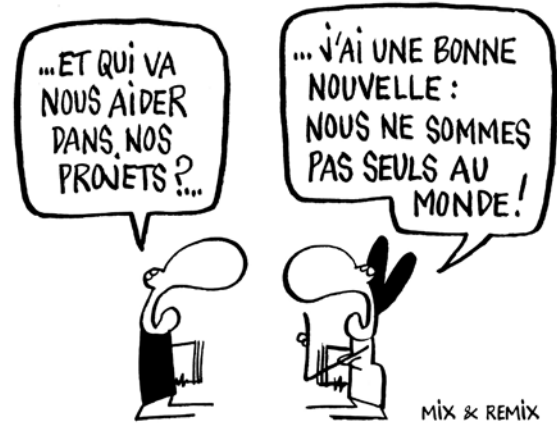
Le jury est également attentif à ce que les actions récompensées possèdent un caractère reproductible, et qu'elles aient un impact positif pour Genève et sa région en matière de développement durable.

Le concours est ouvert à toute personne, entreprise ou groupement domicilié ou exerçant une activité dans le canton de Genève ou la région frontalière (Ain, Haute-Savoie, district de Nyon).

Pour vous inscrire



Vous trouverez toutes les informations pratiques relatives au concours sur le site www.geneve.ch/agenda21



N'oubliez pas de consulter ce site dès décembre 2007 pour vous inscrire à la prochaine édition!

LAURÉATS DE LA BOURSE CANTONALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2007, le jury du concours a décidé d'attribuer la bourse cantonale du développement durable à deux lauréats ex æquo: l'Association Transports et Environnement (ATE) et l'entreprise Palapas BioApply.

Association Transports et Environnement (ATE), co-lauréate de la bourse cantonale du développement durable 2007

La région genevoise devrait connaître une augmentation des déplacements de 40% d'ici à 2020. Pour lutter contre la pollution et l'engorgement du trafic, il faut maîtriser voire réduire l'utilisation des transports individuels motorisés.



Ecologique, économique et performant, le vélo à assistance électrique (VAE) offre une alternative intéressante à la voiture, à la moto et au scooter. Il permet à son utilisateur d'exercer une activité physique, tout en compensant les obstacles liés au vélo classique (distances, montées).

En 2006, l'ATE a organisé une grande campagne de promotion du VAE en proposant à près de 300 particuliers de le tester pendant une semaine.

L'ATE souhaite aujourd'hui acquérir un parc de VAE afin de les prêter à des entreprises et collectivités publiques de la région genevoise. L'objectif est de convaincre un nombre croissant de pendulaires d'opter pour ce mode de transport plus respectueux de l'environnement. Il est également d'inciter les entreprises à acquérir leurs propres VAE, afin de diminuer leurs coûts (essence, places de parc), accroître leur rentabilité (rapidité de déplacement) et favoriser le bien-être des employés.

Association Transports
et Environnement



Pour en savoir plus: www.ate-ge.ch

Entreprise **Palapas BioApply**, co-lauréate de la bourse cantonale du développement durable 2007

La pomme de terre est bonne à tout faire... même des emballages novateurs et résolument écologiques.

Start-up genevoise fondée en 2006, Palapas BioApply s'attache à mettre en place un processus intégré allant de la récupération de déchets de pommes de terre à la conception de la première bouteille d'eau gazeuse/soda en PLA (Poly Lactic Acid) 100% biodégradable et compostable.

S'il existe déjà des emballages en PLA à base de maïs ou de pommes de terre issues de l'agriculture massive, c'est la première fois qu'une entreprise utilise des déchets provenant du secteur agroalimentaire. Une matière première d'origine locale (d'où moins de transports) et sans OGM, contrairement à certains maïs.

Le projet vise également à valoriser des déchets de lactose provenant de l'industrie laitière et fromagère suisse, aujourd'hui éliminés en grandes quantités.

De par sa composition, ce PLA présente de multiples avantages sur le PET, produit à base de pétrole. La solution BioApply va plus loin que le recyclage puisque la bouteille pourra être valorisée en compostière pour se transformer en humus.

Cette technologie innovante répond à une demande croissante de la part des consommateurs. Elle aura également des retombées bénéfiques en termes d'emploi au niveau local et ouvre la porte à d'autres applications inédites.

Pour en savoir plus: www.bioapply.com



LAURÉATS DE LA
BOURSE CANTONALE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

LAURÉATS DU PRIX CANTONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2007

En 2007, le jury du concours a décidé d'attribuer le prix cantonal du développement durable à deux lauréats ex æquo: **Monsieur Neil Etienne Hadi**, horticulteur-pépiniériste, et **l'association Mill'o**.

Monsieur Neil Etienne Hadi, horticulteur-pépiniériste, co-lauréat du prix cantonal du développement durable 2007

Nos beaux sapins, rois des forêts, ont fière allure quand leur verdure s'orne de guirlandes, boules et bougies. Mais ils offrent un triste spectacle quand ils gisent sur les trottoirs, à moitié secs, après les fêtes.

Face à ce gaspillage (près de 20'000 sapins coupés chaque année pour le seul canton de Genève), M. Neil Etienne Hadi, horticulteur-pépiniériste à Puplinge, a eu l'idée de proposer un concept d'arbres de Noël respectueux de l'environnement.

Cultivés à Genève selon des méthodes biologiques, les sapins sont vendus avec leurs racines. Ils sont ensuite récupérés et replantés en pépinière pour être réemployés pendant quatre Noël consécutifs, avant d'être plantés définitivement en forêt pour la production de bois.

Par rapport au sapin coupé d'importation, ce sapin genevois recyclable permet de limiter les transports et de diminuer la quantité de déchets à récupérer et incinérer (200 tonnes par an pour le canton).

Le système s'avère de plus parfaitement rentable et il offre des possibilités de travail à la vente pour du personnel à mobilité réduite.



SAPINS GENEVOIS

www.sapinsgenevois.ch

Pour en savoir plus: www.sapinsgenevois.ch

Association Mill'o, co-lauréate du prix cantonal du développement durable 2007

Créée en 2001, l'association Mill'o s'est donné pour but de développer un projet d'immeuble coopératif en adéquation avec les principes du développement durable. Cet ensemble de 10 logements, situé à Plan-les-Ouates, a été construit en 2006.

Sur le plan social, l'objectif était de privilégier la mixité en offrant des logements à loyer modéré. L'aménagement de zones de rencontre et de locaux communs (chambre d'amis, atelier de bricolage, balcons ouverts, jardin collectif) favorise les échanges entre habitants et avec le quartier, tout en préservant l'intimité des appartements. Le système d'autogestion ainsi que les possibilités d'achats en commun contribuent à réduire les coûts.

Le projet visait également à créer des lieux de vie sains, qu'il s'agisse du choix des matériaux, de l'espace, de la lumière ou de l'absence de pollutions intérieures.

Côté environnemental, la construction se distingue par son efficacité énergétique. Il s'agit du premier immeuble genevois labellisé Minergie-Eco. Les habitants ont également signé une «convention écologique» par laquelle ils s'engagent à réduire au minimum tous leurs impacts sur l'environnement.

Cette démarche coopérative permet d'instaurer un autre rapport au logement, basé sur la participation, la convivialité et la solidarité, ainsi que sur le respect de l'environnement et des générations futures.

Pour en savoir plus: www.amillo.ch, www.codha.ch



LAURÉATS DU PRIX
CANTONAL DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2007



MENTION POUR LA BOURSE CANTONALE 2007

En 2007, le jury a attribué une mention pour la bourse cantonale du développement durable à l'entreprise **Audio-Geneva Prohistoire**.

Qui n'a rêvé de visiter une ville en toute liberté, sans s'encombrer de gros livres, mais en bénéficiant des commentaires les plus riches et les plus passionnants?

Audio-Geneva Prohistoire a développé pour cela un concept intéressant qui s'adresse aussi bien aux touristes qu'aux habitants de Genève, en permettant de concilier culture et sensibilisation environnementale.

L'idée est de proposer à la location des audio-guides numériques avec un plan de la ville et du canton indiquant les lieux commentés. L'utilisateur pourra effectuer son parcours à son rythme, en sélectionnant les visites qui l'intéressent ou en suivant l'un des nombreux parcours thématiques. Les commentaires seront confiés à des historiens genevois ainsi qu'aux meilleurs spécialistes de chaque domaine.

L'utilisateur sera encouragé à visiter la région en utilisant des moyens de mobilité douce et durable. Il pourra ainsi découvrir, par le biais d'une activité culturelle, les nombreuses possibilités de transports en commun offertes par Unireso ainsi que le vaste réseau de pistes cyclables genevois.

Une manière de rendre le patrimoine régional plus accessible à toutes les générations et à toutes les bourses, en proposant plusieurs heures de découvertes pour un prix inférieur à une place de cinéma.

PROHISTOIRE
— Duc & Perroux —

Pour en savoir plus: www.prohistoire.ch

En 2007, le jury a attribué une mention pour le prix du développement durable à l'entreprise **Colas** Genève.

Pour assurer le confort des ouvriers sur les chantiers, les entreprises utilisent le plus souvent des génératrices au diesel, bruyantes et polluantes – à moins d'attendre le raccordement à une borne électrique, qui exige un délai de trois semaines.

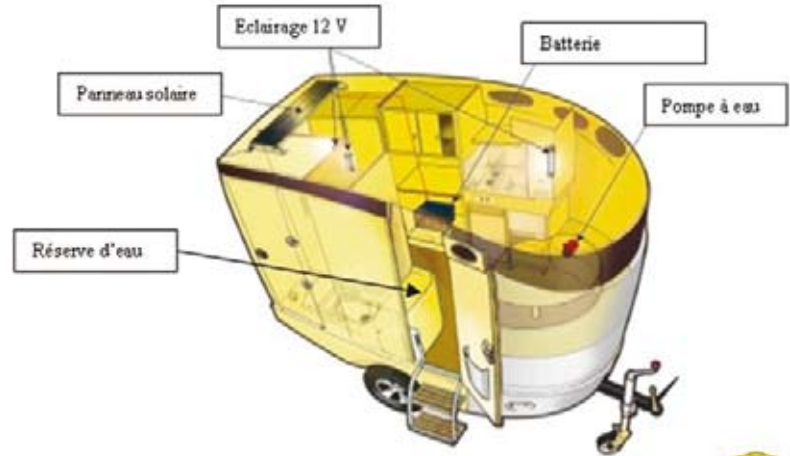
Soucieuse de diminuer sa consommation d'énergies fossiles, et de réduire du même coup ses émissions de gaz à effet de serre, la société de construction routière Colas Genève a réalisé une grande première en équipant ses containers et roulottes de chantier de panneaux solaires photovoltaïques.

Les ouvriers disposent ainsi de lumière artificielle et d'eau chaude. Ils peuvent manger chaud, se chauffer et faire sécher leurs vêtements. Une prise 12 V permet au contremaître de recharger son matériel informatique (PC, téléphone, Palm, etc.).

Cette opération s'avère un excellent calcul financier. Vu le coût des raccordements électriques, il suffit de quatre chantiers pour amortir l'utilisation de panneaux solaires. Sans compter les économies en électricité du réseau, en diesel, voire en gaz.

C'est également un bon moyen de soutenir les nouvelles technologies en recourant à la plus inépuisable de toutes nos énergies.

**MENTION POUR
LE PRIX
CANTONAL 2007**



Pour en savoir plus: www.colas.ch

Association PARTAGE, co-lauréate de la bourse cantonale du développement durable 2006

L'association PARTenariat Alimentaire GENEVOIS PARTAGE récolte auprès des producteurs, distributeurs et commerces des aliments comestibles ainsi que des produits d'hygiène voués auparavant à la destruction. Cette marchandise est distribuée gratuitement à plus de 30 associations offrant des repas et des colis alimentaires aux plus démunis.

Où en sont les projets pour lesquels vous avez reçu la bourse du développement durable?

En 2006, nous avons récolté 260 tonnes de produits, dont environ 20% ont dû être détruits. Nous nous sommes fixé comme objectif de réduire au maximum les déchets incinérés en les recyclant ou en les transformant en compost. La bourse nous a notamment permis d'acheter l'équipement nécessaire à la transformation du pain en panure, qui peut être utilisée dans la fabrication d'aliments pour les porcs. Nous ne donnons plus de pain à incinérer depuis début 2007. Ce travail de tri et de transformation permet d'occuper des personnes en réinsertion sociale.

Comment percevez-vous votre rôle par rapport au développement durable?

PARTAGE contribue, à son échelle, à diminuer le gaspillage de notre société. Les entreprises ne perdraient rien à suivre les principes de l'écologie industrielle, qui vise à optimiser les flux de matière et d'énergie – les déchets des uns devenant la matière première des autres.



Pour en savoir plus: www.partage.ch

Association APRÈS, co-lauréate de la bourse cantonale du développement durable 2006

L'Association pour la PRomotion de l'Economie Sociale et solidaire APRÈS a entrepris de mettre en lien les différents acteurs genevois prônant une approche commerciale éthique et environnementale. Le but est notamment de faciliter les réflexions communes, d'exploiter les synergies et de défendre les intérêts de ce secteur en plein essor.

Où en sont les projets pour lesquels vous avez reçu la bourse du développement durable?

Grâce à ce soutien, nous avons pu mettre en ligne dès novembre 2006 une nouvelle version de notre portail Internet, plus dynamique et plus interactive. La visibilité et la légitimité liées à cette récompense nous ont également permis d'augmenter le nombre de nos membres ainsi que la diversité des biens et services disponibles. De nouveaux liens se sont tissés entre acteurs de l'ESS genevoise, débouchant sur le lancement de projets voués au renforcement d'une économie différente.

Quels sont les rapports entre ESS et développement durable?

L'ESS est un secteur économique qui place le respect de la personne et de l'environnement au cœur de son fonctionnement. Avec ses objectifs centrés sur l'intérêt collectif et ses valeurs de citoyenneté, démocratie participative, écologie, autonomie, solidarité, ouverture et cohérence, l'ESS constitue l'économie même du développement durable.

Pour en savoir plus: www.apres-ge.ch



COMMENT ÇA VA?

LISTE DES CANDIDATS AYANT REÇU DES DISTINCTIONS DE 2002 À 2007

GdR Eco Diffusion pour son Retricycle, l'association des propriétaires de forêts de Veyrier pour leur gestion des ressources naturelles de la commune, la Mairie de Mentonnex-Bornes pour son aménagement de l'étang de Mouille-Marin et son projet de création d'un sentier découverte du milieu naturel, l'entreprise Ecodéchets pour son activité de conseil en gestion de déchets, le Jardin Robinson du Lignon pour son projet pédagogique sur la pérennité de la forêt, Etat de la Planète Magazine pour la création d'un magazine sur internet dans le domaine de l'écologie planétaire, l'entreprise Golay Spierer SA pour la création d'une entreprise innovante en matière de fabrication de montres sur mesure, Monsieur Gonzague Pillet pour son livre «L'efficace, le Juste et l'Ecologique», Graphic Emotion pour la création d'un jeu de cartes éducatif sur le thème du recyclage, Monsieur Jan Müller pour son étude proposant le renforcement des liens entre les gares et leur entourage, La Bâtie festival pour le choix du Salève comme lieu de créations artistiques multiples, l'association Pour que Pousse Coquelicot pour son concept alliant qualité de vie des habitants d'un quartier et valorisation du contact essentiel avec la nature, l'association Réalise pour la création d'un atelier visant la réinsertion de demandeurs d'emploi et le recyclage de matériel informatique, Monsieur Willy Créteigny pour ses installations solaires et de récupération d'eau de pluie dans son exploitation viticole biologique, les associations TerraWatt et Sebasol pour les chantiers didactiques énergie, l'association Pour la Sauvegarde du Léman pour l'inventaire des rejets polluants sauvages, l'entreprise Jean Piaso SA pour son concept de remplacement de conduites souterraines sans creuser le sol, La Revue durable pour sa vulgarisation des enjeux du développement durable, le GAPP et l'ATE pour le développement du projet Pédibus, l'association Swiss Art Recycling pour sa promotion du recyclage dans le domaine artistique, Covalence SA pour son système de cotation des entreprises selon des critères de développement humain, l'association Mamajah pour son action alliant la réinsertion de jeunes en rupture et la promotion de l'écologie, l'association GEduc pour sa promotion des enjeux liés au développement durable dans les milieux universitaires, l'association Les P'tits bouchons suisses pour son action visant l'aide aux personnes handicapées, La Maison des Etoiles pour son concept de salon de coiffure écologique, Les Recyclables SA, librairie café-res-

taurant, pour son plan d'actions en matière de développement durable, **La Halte Femmes Emmaüs** pour la mise en place d'un atelier offrant un travail lié au recyclage aux femmes en situation de détresse, **Péclôt 13** pour son activité de revalorisation de vieux vélos et son engagement social, **Serbeco SA** pour son utilisation de biodiesel, **la Société Genevoise d'Apiculture** pour la construction d'un rucher-école, **l'association Tiočan** pour la sensibilisation du public à un comportement plus respectueux de l'homme et de l'environnement, **l'association Kprod** pour le développement d'offres multimédias aux associations locales, **l'association OK Forêt** pour l'offre de stages à des personnes ayant connu une période d'incarcération, **l'association Partage** pour le développement de ses activités liées à la récupération des surplus alimentaires issus de la grande distribution en vue de les redistribuer aux oeuvres d'entraide, **l'association APRÈS** pour l'aménagement d'un portail Internet permettant de mettre en lien les acteurs régionaux de l'économie sociale et solidaire, **l'entreprise Laudrenet®** pour la création d'un nouveau type de salon lavoir convivial et écologique, **la Fondation des services d'aide et de soins à domicile** pour la mise en place d'un plan de mobilité. **L'Association Transports et Environnement (ATE)** pour son programme de prêt de vélos à assistance électrique aux entreprises, **l'entreprise Palapas BioApply** pour son projet de valorisation des déchets de pommes de terre permettant de développer la première bouteille en PLA (Poly Lactic Acid) 100% recyclable et compostable, **l'entreprise Audio-Geneva Prohistoire** pour son projet d'audio-guides touristiques favorisant la mobilité douce, **Monsieur Neil Etienne Hadi**, horticulteur-pépiniériste, pour son concept de sapins de Noël genevois respectueux de l'environnement, **l'association Mill'o** pour la création et la gestion d'un immeuble de 10 logements coopératifs répondant aux principes du développement durable, **l'entreprise Colas Genève** pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les containers et roulottes de chantier.

LISTE DES CANDIDATS AYANT REÇU DES DISTINCTIONS DE 2002 À 2007



Pour en savoir plus: www.geneve.ch/agenda21

Le développement durable n'est pas qu'un engagement philosophique et désintéressé. Pour une entreprise ou une association, la démarche peut se traduire par des bénéfices très concrets, notamment au niveau économique.

Un bon programme de développement durable peut permettre...

... **d'améliorer sa productivité** en réduisant les dépenses énergétiques, la consommation de matières premières et les frais de gestion des déchets

... **d'optimiser son image** auprès de la clientèle, des partenaires commerciaux et des communautés locales, toujours plus sensibles aux questions environnementales et sociales

... **de rationaliser la gestion** grâce à des repères solides et à d'excellents indicateurs de référence

... **d'accroître ses avantages concurrentiels** en anticipant dès aujourd'hui sur ce que sera l'entreprise de demain

... **de renforcer la motivation du personnel** en proposant un projet fédérateur qui constitue un puissant facteur d'identification.

Engager une démarche de développement durable ne veut pas dire sacrifier la rentabilité aux préoccupations environnementales ou sociales. C'est trouver un meilleur équilibre entre ces trois dimensions. Dans cette optique, un programme de développement durable n'est pas un facteur de coût, mais un investissement pour l'avenir.

Suivez le guide



L'Etat de Genève a édité en 2003 une brochure intitulée **Développement durable, Quelques propositions d'actions pour les PME.**

Vous y trouverez une foule de conseils et d'outils pour intervenir dans les domaines les plus divers.



Publiée en 2005, la brochure **Les PME passent à l'action!** présente les résultats d'une expérience-pilote menée avec des entreprises genevoises.

Brochures disponibles auprès du :

- Service cantonal du développement durable
Avenue Blanc 53 – 1202 Genève
Tél. +41 (22) 327 89 90
Fax: +41 (22) 327 89 79

Pour en savoir plus : www.geneve.ch/agenda21

**UN INVESTISSEMENT
POUR L'AVENIR**

TOUS CONSOMM'ACTEURS

Les autorités et les entreprises ne sont pas seules à pouvoir agir en faveur du développement durable. Chacune ou chacun d'entre nous peut aussi influencer les modes de production en modifiant ses habitudes d'achat et de consommation.

Sur quels critères fonder son choix?

Selon le type d'achat, on donnera plus de poids à tel ou tel paramètre:

- » Pour les **achats courants** – alimentation, hygiène corporelle, entretien du linge, produits de ménage, etc. – il est important de prendre en compte:
 - le volume d'emballage
 - les effets sur la santé
 - l'impact sur l'environnement
 - l'origine des produits
 - les moyens de transport qui les ont amenés sur le marché
 - les répercussions en termes d'emplois et/ou de rapport Nord-Sud.
- » Pour les achats d'articles destinés à servir longtemps (mobilier, équipement électroménager, électronique, éclairage, etc.), l'emballage a comparativement moins d'importance. Il s'agit de privilégier:
 - la durée de vie
 - la robustesse
 - les possibilités de réparation (disponibilité des pièces détachées)
 - la consommation d'énergie et/ou d'eau (notamment pour l'électroménager, les ampoules et les appareils restant constamment sous tension électrique).



Pour en savoir plus : www.geneve.ch/agenda21

République et Canton de Genève
Département de l'économie et de la santé
Service cantonal du développement durable
Avenue Blanc 53 – 1202 Genève
Tél. +41 (22) 327 89 90
Fax: +41 (22) 327 89 79
Internet: www.geneve.ch/agenda21

Coordinateur du concours:
M. Jean-Pierre Tombola
E-mail: jean-pierre.tombola@etat.ge.ch

Responsable du service:
M. Alexandre Epalle
E-mail: alexandre.epalle@etat.ge.ch

Concept et design:
M. Hervé Spichiger
Département de l'économie et de la santé
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
1204 Genève
Tél: +41 (22) 327 20 87
E-mail: herve.spichiger@etat.ge.ch

Rédaction:
M. Hervé Genoud
E-mail: herve.genoud@bluewin.ch

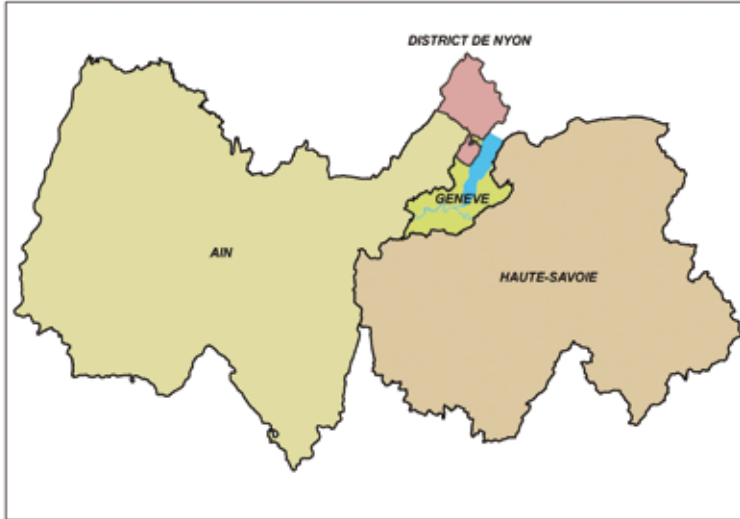
Illustrations:
Mix&Remix
Internet: www.mixremix.ch

Impression:
Imprimerie Pfliter Frères SA
Chemin des poteaux 4
1213 Petit-Lancy

IMPRESSUM

BOURSE ET PRIX CANTONAUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

pour Genève et sa région



Source : SITG, mai 2007

CONCOURS

Toute entreprise, personne ou groupement issu des milieux privés ou associatifs, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région frontalière du canton Ain, Haute-Savoie, district de Nyon, peut faire acte de candidature.